

Penser ensemble l'application de la nouvelle orthographe*

par **Georges Farid**
professeur au Département d'études
langagières de l'**Université du**
Québec en Outaouais

* Ce texte met en application la nouvelle orthographe

Les appellations « la nouvelle orthographe », « l'orthographe moderne », « les rectifications orthographiques », « l'orthographe modernisée »... sont déjà assez provocatrices, car elles relèguent automatiquement l'autre orthographe, celle que la plupart utilisent encore aujourd'hui, au second plan, avec une connotation presque péjorative : l'orthographe traditionnelle, la vieille orthographe, l'orthographe classique. Les quelque 5 000 mots répertoriés dans le *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée* et touchés par les rectifications orthographiques, avec six ou sept règles, ne défigureront pas la langue qui évoluera malgré nous, comme elle l'a toujours fait depuis la naissance de l'écriture. Personne ne voudra écrire aujourd'hui selon l'orthographe du Moyen Âge.

Si la nouvelle orthographe remplace, par exemple, le participe passé de « absous » par « absout », qui s'en plaindra? Félicitons ceux et celles qui acceptent de s'adapter et qui auront encore autant de plaisirs à s'émerveiller devant des participes passés comme « les 92 ans qu'il a vécu » et « les bons moments qu'elle a vécus » et « le délice qu'ils ont goûté » et « les délices qu'ils ont goûtées », même sans accent circonflexe... La France, la Belgique, la Suisse ne sont plus au stade des débats, mais bien de la mise en application : la nouvelle orthographe est recommandée à l'école, même si on accepte encore l'orthographe traditionnelle.

La sensibilité et les sentiments d'appartenance mis à part, il convient d'être honnête avec soi-même et de se demander pourquoi on accepte ou on refuse de s'adapter. Voici quelques questions susceptibles d'aider la réflexion.

1. Accepter d'écrire selon la nouvelle orthographe, est-ce que cela sous-entend la connaissance complète des 5 000 mots et des sept nouvelles règles?
2. Est-ce que j'ai tout ce qu'il me faut pour comprendre et maîtriser la nouvelle orthographe en matière de références et d'outils technologiques?
3. Consciemment ou inconsciemment, est-ce que je m'oppose à l'application de la nouvelle orthographe? Si oui, pourquoi (perte de temps, jugement, refus de m'adapter ou d'assimiler, attentisme, procrastination...)?
4. Le Bureau de la traduction accepte les deux orthographe. Laquelle vais-je choisir et pourquoi?
5. Mon choix de la mise en application de la nouvelle orthographe pourrait-il dépendre du choix de mes clients?
6. Le fait que certains dictionnaires (entre autres Hachette), éditeurs et journaux aient mis en application l'orthographe recommandée m'encourage-t-il à y avoir recours?
7. Le fait que 20 ans se soient écoulés avant que la nouvelle orthographe s'impose, que les instances concernées permettent le choix des deux orthographe, cela justifie-t-il ma liberté de choisir? Si oui, pour combien de temps?
8. En principe, si le Bureau de la traduction accepte l'orthographe traditionnelle et la nouvelle orthographe, cela signifie que je peux utiliser les deux graphies dans un même texte. (Vrai ou faux?) Que penser de l'uniformité?
9. Certaines autorités affirment vouloir éviter l'utilisation de la nouvelle orthographe pour ne pas embrouiller les lecteurs durant cette période de transition. Qu'en pensez-vous?
10. D'autres autorités déclarent que la coexistence des deux graphies rendra plus difficile l'évaluation des candidats aux postes de rédacteur, de réviseur, de traducteur. Qu'en pensez-vous?
11. Puis-je négliger les règles de la nouvelle orthographe et les mots touchés si des logiciels comme Word 2007 ou Antidote ou Recto/Verso sont munis de correcteurs adaptés?
12. Dois-je apposer le logo de la nouvelle orthographe sur mon texte? 